

Depuis le 1^{er} janvier 2017, le Conseil départemental dispose, au sein de la Maison du Département (MdD), d'un Espace Autonomie, dédié aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à leurs aidants.

L'Espace Autonomie de la MdD offre, en proximité, un guichet d'accueil, d'information et d'orientation, sur l'accès aux droits et les interventions possibles pour pallier la perte d'autonomie, dans le cadre des compétences du Département.

Cet espace regroupe :

- les équipes des Centres Locaux d'Information et de Coordination (**CLIC**),
- les évaluatrices pour l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (**APA**),
- l'évaluatrice pour les Plans d'Actions Personnalisés (**PAP - CARSAT**)
- les infirmiers de santé adulte,
- l'infirmière chargée du suivi des personnes âgées ou handicapées en famille d'accueil,

L'Espace Autonomie est également point relais de la MDPH pour le retrait et la constitution de dossiers adultes handicapés. Les travailleurs sociaux et les infirmiers participent, par ailleurs, autant que de besoin, à l'élaboration des dossiers et à l'accompagnement des usagers.

Vous trouverez ci-dessous les coordonnées de l'Espace Autonomie, que vous pouvez diffuser auprès de vos administrés :

Maison du Département (MdD)

Espace Autonomie

13, boulevard Louis Guilloux, à Lannion

Espace Autonomie : 02 96 04 01 61

Accueil de la MdD : 02 96 04 01 04